



## Compost Vert

### AMENDEMENT ORGANIQUE NF U 44-051

Utilisable en agriculture Biologique\*

Le compost vert est un amendement organique issu du compostage de Matières Végétales. Après une phase de maturation le compost est affiné par un tamisage fin à la maille de 20 mm.

## Fiche d'accompagnement

### Composition

Matière sèche	59,62 %	MgO total	5,01 ‰
Matière Organique	243,28 ‰	CaO	169,65 ‰
Azote Total	8,44 ‰	Rapport C/N	17,5
Azote Organique	8,02 ‰	pH *	7,5
P2O5 total	2,82 ‰	Masse Volumique compactée	0,47 Kg/l
K2O total	5,15 ‰		

\* Ph du Lot 0116

Apports totaux en éléments minéraux  
Pour un apport de 10 tonnes et disponibilité en année 1,2 et 3

		année 1	année 2	année 3
N	84	8,4	16,8	16,8
P	28	25	1,5	1,5
K	51	46	2,5	2,5
MG	50	45	2,5	2,5

### Utilisation

Recommandation d'Emploi: Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.

Le compost est un amendement organique Biologique recommandé en cultures fruitières et viticulture, maraichage.

Riche en composés organiques stables, le compost vert a sur le sol les effets agronomiques suivants :

- Il améliore la structure, l'aération du sol et l'enracinement du végétal
- Il améliore la capacité de rétention en eau et le drainage du sol
- Il accroît le taux de matière organique stable du sol et sa capacité à fixer les engrais (capacité d'échange cationique).

1 Tonne de produit brut fourni plus de 200 kg de matière organique stable pour le sol

- Il contribue à l'alimentation du végétal en éléments fertilisants.
- Il stimule durablement la vie biologique du sol.

Le compost doit être incorporé au sol dans les premiers centimètres

Utilisation	Type d'apport	Dose	Fréquence
Maraichage	Entretien	5 à 10 tonnes / Hectare	1 Apport tous les ans
Viticulture / Arboriculture	Entretien Avant plantation	8 à 10 tonnes / Hectare 30 à 40 tonnes / Hectare	1 Apport tous les ans 1 Apport avant plantation
Grandes cultures / Prairies	Entretien	5 à 15 tonnes / Hectare	1 Apport tous les ans

\*En application du RCE n° 834/2007